



Septembre 2012

J'ai le plaisir de vous adresser la lettre d'information d'Alter Nativ', qui vous présente régulièrement les actualités de la médiation et mon activité.

Les cadres d'entreprises se forment aux principes de la médiation

L'employeur est responsable du bien-être de ses salariés au travail. Il a donc tout intérêt à proposer à ses cadres et managers les moyens d'identifier et d'apaiser les conflits en émergence et les problèmes de souffrance au travail.

Alter Nativ' vous propose un module d'une journée pour appréhender les principaux outils utilisés en médiation, particulièrement efficaces pour développer l'écoute et la résolution des conflits en émergence.

[En savoir +](#)

Alter Nativ' rejoint l'institut européen de développement des relations sociales (IEDRS)

Paul Vulin est désormais intervenant au sein de l'IEDRS, dont la vocation est de :

- prévenir et traiter les conflits par la mise en place d'un processus d'amélioration des relations sociales,
- mettre en place une structure orientée sur le bien-être au travail,
- accompagner les salariés pour prévenir les risques psychosociaux...

Les interventions portent sur l'optimisation des relations sociales, l'accompagnement et la formation à la cohésion d'équipes, aux connaissances des comportements, au traitement des conflits ...

[En savoir +](#)

Protection juridique et médiation : changement de paradigme dans la gestion des sinistres.

L'exemple suisse en matière d'assurance de protection juridique montre que la médiation peut constituer un mode à part entière de gestion des sinistres. En 5 ans, la médiation a pris ses lettres de noblesse et est passée du statut de « mode alternatif de règlement des conflits » à un moyen à part entière de règlement de litige. En France, la médiation semble en voie de s'implanter définitivement dans le paysage juridique et judiciaire français.

[En savoir +](#)